

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 15

**MINISTERE
DE L'EDUCATION DE BASE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	11
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	12
2.1.	PROGRAMME 196: DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	15
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	18
2.2.	PROGRAMME 197: UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	23
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	27
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	30
2.3.	PROGRAMME 198: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR EDUCATION DE BASE	37
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	38
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	38
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	39
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	41
2.4.	PROGRAMME 199: ALPHABETISATION	46
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	48

2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	49
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	53
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	57
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	58
3.2.	LEÇONS APPRISES	62
3.3.	PERSPECTIVES	62

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Le contexte de mise en oeuvre des programmes se décline sur des points suivants:

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La préoccupation majeure de la Communauté internationale est l'amélioration des performances de l'éducation à travers le monde.

Les disparités entre pays pauvres et pays riches sont importantes aujourd'hui. Le droit universel à l'Education et l'accès au savoir sont reconnus et ratifiés par tous les pays et toutes les agences d'aide au développement. Cependant, selon les dernières publications de l'UNESCO (*Global Monitoring Report, 2016*), on note qu'une bonne frange de la population adulte (*environ 3,32 millions de personnes en 2014*) au Cameroun ne sait ni lire, ni écrire, ni calculer. La cinquième enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS5) relève que les zones rurales sont les moins touchées par le phénomène d'alphabétisme, particulièrement chez les femmes avec seulement 48.1% d'adultes alphabétisés.

Malgré le forum de DAKAR (2000) qui a permis de définir les objectifs de l'Education Pour Tous (EPT), l'examen des résultats obtenus en 2015 a révélé que le rythme de progression a été très faible pour l'atteinte des cibles visées. Ainsi, en dépit des avancées au plan quantitatif, il se pose encore des défis majeurs pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, le maintien des enfants à l'école, le besoin en enseignants formés, la réduction des disparités et des inégalités liées au genre, l'alphabétisation des enfants déscolarisés et non scolarisés, le financement de l'éducation et l'efficacité de la gestion du secteur.

Après avoir dressé le bilan des progrès accomplis depuis l'an 2000 en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à l'éducation, ainsi que des enseignements qui en découlent et examiné les défis qui subsistent, la communauté internationale a reconnu l'éducation comme étant le vecteur principal du développement et de la réalisation des autres objectifs de développement durable (ODD) proposés. Et, consciente de l'urgence, elle s'est engagée en faveur d'un agenda pour l'éducation unique et renouvelée qui soit holistique, ambitieux, mobilisateur, et ne laisse personne de côté. Cette nouvelle vision trouve sa pleine expression dans l'ODD 4 qui vise à, « **Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ».

C'est dans cet esprit que le Gouvernement camerounais s'est engagé, à travers sa **Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)**, à construire un capital humain solide et capable de soutenir la croissance économique, afin de donner en particulier aux ressources humaines de la nation, les capacités nécessaires pour bâtir une économie camerounaise émergente à l'horizon 2035 (**DSCE, page 73 – Art 250**).

En 2013, le Cameroun a élaboré et fait endosser un plan décennal de développement de l'Education et de la Formation, qui s'articule autour de trois (03) grands axes (**Accès et Equité, Qualité et Pertinence, Gouvernance et Pilotage**).

i. Accès et Equité

Dans le préscolaire, le Gouvernement entend porter le taux brut de préscolarisation de 27% en

2011 à 40% à l'horizon 2020. Il s'agira d'étendre la couverture de l'enseignement maternel par le développement des centres préscolaires communautaires (CPC), au bénéfice des populations rurales avec l'implication forte des collectivités territoriales décentralisées. Cette extension du préscolaire devrait se traduire concrètement par l'accroissement des infrastructures, la formation et le recrutement des personnels et l'enseignement des programmes adaptés. Le secteur privé sera par ailleurs encouragé à développer l'offre préscolaire formelle.

S'agissant de l'enseignement primaire, l'objectif d'universalisation de ce cycle demeure la première des priorités. L'achèvement universel des six années de scolarisation prévu à l'horizon 2015 n'a pas été atteint et le cap a été mis pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable notamment l'ODD4, relatif aux défis de l'Education à l'horizon 2030. L'Etat entend poursuivre la création des écoles primaires publiques et l'enseignement privé devrait être limité aux parents qui le souhaitent et disposent des capacités financières suffisantes.

Par ailleurs, l'Etat va continuer à lutter contre les disparités d'accès entre les zones rurales et les zones urbaines, entre les filles et les garçons. Il prendra des mesures pour accroître l'offre et stimuler la demande d'éducation, en particulier celle des filles et de tous les enfants à bas âge, notamment dans des zones où des pesanteurs sociales et traditionnelles mettent les enfants et les femmes hors du système de l'éducation.

S'agissant de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle, l'Etat entend élaborer *un plan de mise en œuvre de la politique d'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle*. Ce plan fait suite à la pré validation du document de politique d'alphabétisation, de l'éducation de base non formelle et de la formation en langues nationales, à la réalisation des études sur l'état des lieux des centres d'alphabétisation fonctionnelle (CAF), des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) et à l'étude sur le niveau de développement, le degré de maîtrise orale et écrite des langues nationales.

Cet important outil va permettre de manière générale d'engager les réformes prévues par les axes stratégiques du document de politique de l'alphabétisation, notamment l'amélioration de l'accès, de la qualité, de l'équité et de la gouvernance de l'AENF. Plus spécifiquement, il va conduire, dans un contexte de décentralisation, au développement avec les partenaires techniques, d'un programme de renforcement des capacités des acteurs à divers niveaux de la chaîne d'encadrement du sous-secteur (structures étatiques, OSC, initiatives privées et structures confessionnelles).

ii. Qualité et Pertinence

Il s'agit d'améliorer la qualité des apprentissages dans l'enseignement primaire à travers la réforme des curricula, l'accessibilité des manuels scolaires, la généralisation de l'utilisation des TIC, le dispositif d'assurance qualité, la santé en milieu scolaire, le taux d'encadrement pour le faire évoluer vers le ratio de 42 élèves par enseignant.

iii. Gouvernance et Pilotage

L'action du MINEDUB consiste à améliorer la gestion des ressources éducatives à travers le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation du système éducatif ; le renforcement des capacités de planification et la transparence dans la gestion des ressources

par l'association des communautés.

S'agissant du financement du secteur de l'Education, le gouvernement entend porter les dépenses publiques de 18% en 2013 à 22% à l'horizon 2020. Pour ce qui est du sous-secteur de l'éducation de base, le gouvernement entend pour sa part le relever de 35% à 41% par rapport à l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Selon les dispositions du décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base, le Ministère de l'Education de Base est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'éducation de base.

A ce titre, il est chargé :

- de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement maternel et primaire ;
- de la conception et de la détermination des programmes d'enseignement et du contrôle de leur mise en œuvre ;
- des études et de la recherche sur les méthodes les plus appropriées pour l'éducation de base ;
- de l'élaboration des principes de gestion et d'évaluation des établissements de ce niveau d'enseignement ;
- de la formation morale, civique et intellectuelle des enfants en âge scolaire, en liaison avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- de la conception et de la diffusion des normes, règles et procédures d'évaluation des apprenants ;
- du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des établissements publics et privés de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;
- de la politique du livre de ce niveau d'enseignement ;
- de la lutte contre l'analphabétisme ;
- du suivi des établissements maternels et primaires privés d'enseignement laïc et confessionnel ;
- du suivi des constructions des bâtiments et infrastructures scolaires de ce niveau d'enseignement ;
- du suivi des activités des associations des parents d'élèves et des enseignants (APEE) ;
- de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants et auxiliaires.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), en relation avec le Ministère des Arts et de la Culture et le Ministère des Relations Extérieures.

Les Organismes consultatifs du Ministère de l'Education de Base sont :

- le Conseil National de l'Education ;

- la Commission Nationale de l'UNESCO ;
- le Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques ;
- la Commission Nationale des Programmes et des diplômes ;
- le Conseil National de l'Enseignement Privé ;
- la Commission Nationale de l'Enseignement Privé de Base.

En outre, le Ministère de l'Education de Base en 2015 a disposé des projets de coopération bénéficiant des fonds de contrepartie. Il s'agit du :

- Projet d'Amélioration de la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;
- Projet d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education (PAEQUE) ;
- Projet Eveil, Accès et Qualité de l'UNICEF;
- Projet d'Assistance Alimentaire à traversle PAM pour la Scolarisation de la jeune fille dans Zones d'Education Prioritaires.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2018 les programmes du MINEDUB ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par certains éléments observés tant au niveau international que national.

Au plan International

Les limites observées dans la mise en œuvre de l'OMDN°2 de l'Education Pour Tous (EPT)ont amené le gouvernement à adopter l'agenda 2030, socle des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). A cet effet le MINEDUB est interpellé par ODD4qui vise à « **assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ».

Dans cette mouvance le Cameroun a entrepris la révision de la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la formation pour l'arrimer à cet objectif.

Au plan National

Au plan national, les éléments du contexte qui ont impacté sur la mise en œuvre des actions du MINEDUB sont les suivants :

1. Le climat d'insécurité dans la Région de l'Extrême-nord et le flux migratoire des réfugiés

L'exécution du budget 2018 a été marquée par un climat d'insécurité dû aux exactions de la secte terroriste BokoHaram dans la Région de l'Extrême-nord d'une part, et un flux migratoire de réfugiés dans les Régions de l'Est et de l'Adamaoua Ce climat d'insécurité a occasionné de graves dysfonctionnements dans les écoles des Régions concernées par le phénomène de déplacement interne des populations, et l'afflux des réfugiés. Ce qui a négativement impacté sur la scolarisation des enfants.

A ce jour, dans l'Adamaoua les réfugiés sont au nombre de 3000 dans les Espaces temporaires d'Apprentissage et de Protection des Enfants (ETAPes) transformés en CPC et les écoles

hôtes transformées en groupes scolaires (Borgop : 04 groupe et Ngam : 02).

Ceux venant de l'Extrême-Nord, victimes des actions de la secte Boko- Haram et des zones rurales de la Région de l'Adamaoua, fuyant les enleveurs d'enfants et parents contre rançons sont au nombre de 3202, les enfants réfugiés ont été accueillis dans le camp de MINAWAO en 2018 au nombre de 722.

Dans le NORD, la situation des élèves déplacés internes est de 7.837 élèves (soit 4.317 garçons et 3.520 filles).

2-La lutte contre l'insécurité dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest

Les perturbations socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest jadis commencées par les grèves des enseignants ont conduit à une insécurité généralisée dans les deux régions. A cet effet certaines écoles ont été détruites fermées ou incendiées par les actes de vandalisme. Ce qui a empêché le déroulement normal des enseignements.

Comme résultat de la situation qui prévaut dans cette région, la fréquentation des écoles c'est drastiquement réduite. En effet les élèves ont fréquentés seulement dans deux départements de la région du nord ouest à savoir le Donga/Mantung et le Mezam.

Dans le Donga/Mantung les élèves ont fréquentés dans les écoles du Nkambe Central et dans quelques écoles de MISSAJE et NWA. Dans le Mezam les écoles ont ouvert seulement à Bamenda I, II, III et l'Arrondissement de Santa. En somme sur 131 087 enfants attendus seuls 9311 ont effectivement pris le chemin de l'école.

Les responsables administratifs et certains ont été la cible des donneurs de mot d'ordre de boycott des écoles. Certains parmi eux ont été assassinés ou kidnappés. Cette situation a conduit ces derniers à déserté les lieux de service.

Au SUD OUEST sur les 236.806 enfants attendus seuls 44.483 étaient présent. Ce chiffre risque même de baissé au fur et à mesure que la situation s'empire. Cette situation empêche aux activités du MINEDUB de bien se déroulées en raison de l'intimidation des parents qui préfèrent gardés leurs enfants à la maison il en est de même de l'assassinat des enseignants.

Le défi sécuritaire dans cette région a fait en sorte que plusieurs enseignants ont abandonnés leur poste de travail au profit des grandes villes

DANS LE LITTORAL de 10 593 élèves recensés en Décembre 2018, nous sommes rendus à 12 174 le 18 Janvier 2019

Une situation d'insécurité règne dans les écoles maternelles et primaires de la localité de PENDAMBOKO dans l'Arrondissement de FIKO BONALEA. Il s'agit des écoles de : GBPS GR 1A, GBPS GR 1B, GBPS GR 2, FULL GOSPEL SCHOOL, PRESBYTERIAN SCHOOL et l'Ecole Catholique. Soit un total de 1693 élèves encadrés par 23 Enseignants qui ont déserté les salles de classes depuis le 29 Octobre 2018, date à laquelle un groupe d'insurgés venus de la Région du Sud-ouest a fait irruption dans les écoles dans le but d'empêcher les élèves et les enseignants de vaquer à leurs occupations.

Les incursions des sécessionnistes devenues récurrentes dans cette zone, tels que l'attestent

les rapports des directeurs d'écoles, ont créé une frayeur et une panique générale des populations. Les parents retiennent leurs enfants à la maison, ce qui a entraîné l'arrêt des enseignements dans ces écoles jusqu'à ce jour, malgré l'intervention des autorités administratives et des forces de l'ordre et de sécurité.

Toutefois, le Sous-préfet de FikoBonalea s'est engagé à travers la mise sur pied des comités de vigilance de tout mettre en œuvre pour la réouverture des portes de ces écoles et que les élèves et les enseignants soient encadrés sur le plan sécuritaire.

Quant à la situation de l'Ecole Publique de Mouangwekang dans l'Arrondissement de Melong Département du Moungo ses portes sont fermées depuis le 24 Septembre 2018 suite aux incursions des individus non identifiés se réclamant des sécessionnistes. Les vingt-deux (22) élèves de cette école ont été réinscrits dans les écoles de l'Arrondissement. Le directeur et les enseignants sont en place dans l'espoir que la situation va être normalisée étant donné que les autorités administratives se sont saisies de l'affaire.

STATISTIQUE DES PERSONNES DEPLACÉES

Délégation Départementale du Moungo 6796

Délégation Départementale du Nkam340

Délégation Départementale de la Sanaga Maritime 750

Délégation Départementale du Wouri 4288

DANS LA REGION DE L'OUEST, l'encadrement des flux et la production des statistiques des élèves venus des Régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest estimés à environ 11840 à ce jour; Pour ce qui est des écoles ayant cessé de fonctionner, on en dénombre 06 : soit 04 dans la Menoua et 02 dans le Noun. (voir liste exhaustive en annexe).

Quant aux écoles qui connaissent des interruptions momentanées, on en dénombre seize (16): 03 dans la Menoua (Arrondissements de fongo-Tongo et de Dschang) et 13 dans le Noun (Arrondissements de Bangourain et de Magba). (Voir liste en annexe).

Face à ce climat d'insécurité, les autorités pédagogiques, en étroite collaboration avec les autorités administratives et traditionnelles travaillent pour un retour à la normale.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

RAS

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 196

DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE

Responsable du programme

MAHAMAT DAIFERLE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'Éducation qui se veut désormais au cœur du développement mondial a pour objectif global « assurer une éducation équitable et inclusive de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici 2030 ».

L'engagement du Gouvernement en faveur du développement intégral du jeune enfant est manifeste à travers les orientations politiques et les stratégies de développement. C'est ainsi que les objectifs du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) ont été alignés sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, pour donner lieu à la vision ainsi formulée : « un enfant en bonne santé physique, mentale et morale, bien nourri, bien éduqué et bien instruit, éveillé, jouissant pleinement de ses droits, respectueux des valeurs sociales, culturelles et spirituelles de son milieu et vivant dans un environnement sain, sécurisant et juste ».

C'est dans ce sens qu'à travers le programme 196 – Développement du préscolaire, le Gouvernement a assuré la couverture de l'enseignement maternel par le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales, avec l'implication forte des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). A ce niveau, le secteur privé est encouragé à développer l'offre préscolaire formelle.

L'extension du préscolaire s'est traduite concrètement par l'accroissement des infrastructures, du personnel, et l'application des programmes intégrés et flexibles, qui visent la mise en œuvre de la cible 4.2 de l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD4) stipulant que : « d'ici 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire ». L'objectif du programme 196 était également de réduire les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines en matière de préscolarisation, avec le concours des Partenaires au développement, des CTD, des Communautés, des OSC et autres ONG.

Ce programme se décline en trois actions formulées de la manière suivante :

- Action 1 : Soutien au préscolaire à base communautaire ;
- Action 2 : Amélioration de la qualité de l'offre préscolaire publique ;
- Action 3 : Encouragement de l'initiative privée formelle.

Le tableau ci-dessous présente les performances détaillées du programme.

OBJECTIF	Accroître le taux de Préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national	
Indicateur	Intitulé:	Taux Brut de Préscolarisation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	39.0
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible	53.0
	Année cible:	2020
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 13 656 964 000	CP 13 656 964 000

RESPONSABLE DU
PROGRAMME

MAHAMAT DAIFERLE,

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du Programme 196 en 2018 est caractérisé par l'existence des disparités relatives à la situation régionale et la zone d'implantation. Au niveau des principaux indicateurs de préscolarisation au Cameroun, le Centre et le Littoral concentrent près de la moitié des effectifs préscolarisés au détriment des régions septentrionales qui enregistrent les taux d'indicateurs les plus faibles du pays. Le taux brut de préscolarisation se situe dans la région du centre à 62,3%, dans le littoral il est de 63,1%. Or, dans les régions septentrionales ce taux brut se situe à 7% à l'Extrême nord, (cf. rapport d'analyse 2018). Néanmoins on observe un équilibre du taux de couverture préscolaire selon le sexe au niveau national avec un léger avantage pour les filles.

Le MINEDUB entend par ailleurs étendre la couverture de l'enseignement maternel par le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales avec une implication forte des CTD. Cette extension du préscolaire devrait se traduire par l'accroissement des infrastructures, des personnels et l'application des programmes intégrés et flexibles.

Toutefois l'atteinte des objectifs du Programme 196 au plan national a été influencée par les faits majeurs ci-après :

- Le climat d'insécurité dû aux exactions de la secte terroriste BokoHaram dans la Région de l'Extrême-nord en légère accalmie d'une part et le flux migratoire des réfugiés dans les Régions de l'Est et de l'Adamaoua lié à la situation socio politique en République Centrafricaine d'autre part. Ce climat d'insécurité a négativement impacté sur la scolarisation des enfants.
- La crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest marquée par la violence des groupes armés et l'arrêt des cours, a perturbé le déroulement normal des enseignements qualifiés et par conséquent, la couverture des programmes. De même, certaines écoles ont été détruites et incendiées par les actes de vandalisme.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Dans l'objectif d'étendre la couverture de l'enseignement préscolaire par le développement de l'expérience communautaire, au bénéfice des populations rurales avec une implication forte des Collectivités Territoriales Décentralisées, les principales activités réalisées au cours de cette année dans ce programme ont ramené le taux de préscolarisation à 35,2% en 2018. Cette valeur est en baisse par rapport à la cible fixée en 2018, soit 48,2%, pour un taux de réalisation de l'indicateur de -14,03 % soit 0%.

De manière précise, le taux brut de préscolarisation de 35,2% est en baisse, et plus perceptible dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-ouest. Cela s'explique par le fait que les parents ont dû retenir les enfants à la maison à cause de l'insécurité qui y prévalait. De même les exactions de la secte BokoHaram dans l'Extrême-Nord n'ont pas contribué à faire bouger l'indicateur

au niveau national.

Le tableau qui suit récapitule l'analyse de la performance globale du programme 196 en 2018.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	35,2%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	66,41%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 937 221 462	CP 7 937 221 462
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 5 719 742 538	Ecart CP 5 719 742 538
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 13 495 438 426	CP 13 495 438 426
TAUX DE CONSOMMATION	98,82 %	98,82 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le résultat obtenu (35,2%) par ce programme pour l'année 2018, est en nette baisse par rapport à la valeur de la cible (48,2) fixé au terme de l'année 2018, le résultat obtenu affiche, un taux de réalisation de 0 %.</p> <p>Cette contre-performance s'explique par la baisse de l'indicateur qui est plus perceptible dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-ouest due au fait que les parents ont retenu les enfants à la maison à cause de la situation sociopolitique qui y prévaut dans lesdites régions.</p> <p>Les ressources allouées ont contribué à la réalisation des activités suivantes :</p> <p>Sur le plan de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 05 CPC ont été construits et équipés sur 10 programmés ; - 09 Blocs maternels construits sur 26 prévus ; 17 en cours ; - 18 blocs maternels équipés sur 26 ; - 19 salles EM construites sur 37 prévues ; - 24 salles de classe équipées sur 37 ; - 08 blocs latrine construits sur 12 programmés ; - 03 clôtures réalisées sur 05 programmées. <p>Sur le plan de la pédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 256 animateurs des CPC formés ; - 42 superviseurs pédagogiques formés aux modules de formation initiale des animateurs des CPC ; - la supervision pédagogique dans les 10 régions ; <p>sur le plan de l'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation de 400 membres de comité de gestion dans les ZEP ; - la formation de 325 membres des Associations des parents d'élèves et des enseignants (APEE) et association des mères d'enfants (AME), 	

<p>PERSPECTIVES 2019</p>	<p>Dans l'optique d'arrimer le programme 196 à la cible 4.2 de l'Objectif de Développement Durable (ODD4) qui dispose que « <i>D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soin de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les prépare à suivre un enseignement primaire</i> »</p> <p>les perspectives majeures suivantes sont envisagées à moyen terme :</p> <p>sur le plan de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La poursuite des efforts déployés dans la construction des écoles maternelles publiques et des centres préscolaires communautaires. - sur le plan pédagogique : - La poursuite de la formation des animateurs des CPC (Centres préscolaires communautaires) ; - La formation des enseignants et des membres de la chaîne de supervision pédagogique à l'utilisation des nouveaux curricula ; - La formation des animateurs des CPC sur l'utilisation du nouveau curriculum adapté ; - L'élaboration des modules de formation pour les animateurs des CPC ; - La redynamisation de la chaîne de supervision pédagogique ; - La poursuite de la formation des enseignants des écoles maternelles à la fabrication du matériel didactique à base des matériaux locaux et de récupération ; - Ré- estimation de la cible au cours du prochain triennat. <p>Sur le plan de l'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en œuvre du préscolaire à base communautaire ; - L'accompagnement des communautés par la sensibilisation, l'éducation parentale et la fourniture du matériel dans les CPC. <p>Pour remédier à la crise sociale dans la région du Sud-ouest et du Nord-ouest, un programme accéléré d'enseignement de 3 mois de soutien aux élèves de deuxième année maternelle pour une mise à niveau des élèves, est envisagée.</p> <p>Toutes ces activités vont contribuer au renforcement de la qualité des enseignements/apprentissage dans les CPC et les écoles maternelles.</p>
------------------------------	--

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Les performances détaillées du programme 196 par actions sont déclinées dans les tableaux de bord ci-après :

Action 01 SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE A BASE COMMUNAUTAIRE

Dans l'action Soutien au préscolaire à base communautaire, il s'est agi de :

- poursuivre la mise en place, le suivi et l'évaluation des Centres Préscolaires Communautaires pour l'encadrement des enfants de 4 ans à 5 ans des zones rurales ;
- construire et équiper les Centres Préscolaires Communautaires ;
- Doter les Centres Préscolaires Communautaires en matériel didactique.

OBJECTIF	Élargir l'accès au préscolaire à un plus grand nombre d'enfants des zones rurales âgés de 4 à 5 ans							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'enfants scolarisés dans les CPC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 78,65	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		2.200000047683716					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		3.0999999046325684					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2,9					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	125 000 000	125 000 000	143 998 565	143 998 565	109 993 063	109 993 063	87,99 %	87,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La répartition des structures préscolaires actuelle au Cameroun est inégale car près de la moitié des établissements sont implantés dans les régions du Centre et du Littoral qui sont essentiellement des zones urbaines. ceci justifie les forts taux enregistrés dans ces zones .Or en cohérence avec l'ODD4 qui envisage « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous », le Ministère de l'éducation de base à opter de développer l'expérience communautaire au profit des populations rurales pour l'encadrement des enfants de 4 ans à 5 ans des zones rurales							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<p>sur le plan de l'offre: -05 CPC ont été construits et équipés.</p> <p>sur le plan pédagogique : - 42 Superviseurs Pédagogiques des ZEP formés aux modules de formation initiale des animateurs et aux techniques de créativité et d'animation des CPC ; -Contrôle et supervision pédagogique dans les 10 régions ; - Formation des enseignants de la maternelle à l'utilisation des nouveaux curricula ; - 276 animateurs des CPC formés ; - Supervision pédagogique assurée dans les ZEP ;</p> <p>sur le plan de l'accès : - 68 communautés sensibilisées pour la dissémination du document du Préscolaire à base Communautaire ; - 400 membres de Comité de Gestion dans les ZEP formés ; - 3000 exemplaires du document de politique Nationale de l'Education Préscolaire à base communautaire distribués ; - 200 membres des APEE (Association des Parents d'Elèves et Enseignants) et AME (Association des Mères d'Enfants) à la gestion communautaire formés ; - 50 membres de la chaîne de supervision pédagogique sensibilisés pour le suivi de la mise en place des CPC.</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>L'offre du préscolaire communautaire est grandissante et les programmes de sensibilisation se poursuivent pour susciter la demande des familles des zones rurales à la préscolarisation de leurs enfants. Au niveau des effectifs, il y a eu évolution des enfants encadrés dans les CPC. A cet effet, des campagnes de sensibilisations et de formation ont été faites pour susciter l'engouement des parents à inscrire leurs enfants dans les CPC. Le MINEDUB a construit et équipé 05 CPC et faciliter la formation de 156 animateurs des CPC.</p>
<p>Perspectives 2019</p>	<p>- sur le plan de l'offre : - Poursuite de la construction et équipement des Centres préscolaires Communautaires (CPC)</p> <p>- sur le plan pédagogique : - La poursuite de la formation initiale et continue des animateurs des CPC ; - L'élaboration du curriculum adapté à la base du nouveau curriculum des écoles maternelles ; - La formation des animateurs a l'utilisation du curriculum adapté ;</p> <p>- sur le plan de l'accès : - Vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en œuvre du préscolaire à base communautaire ; - L'accompagnement des communautés par la sensibilisation, l'éducation parentale et la fourniture du matériel dans les CPC .</p> <p>- Vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en œuvre du préscolaire à base communautaire - L'accompagnement des communautés par la sensibilisation, l'éducation parentale et la fourniture du matériel dans les CPC - La sensibilisation des CTD afin de susciter leur implication effective dans le développement du préscolaire à base communautaire - Vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en oeuvre du préscolaire à base</p>

Action 02 Amélioration de l'offre préscolaire publique

L'action amélioration de l'offre préscolaire publique a été mise en œuvre à travers :

- la construction et l'équipement des salles de classe ;
- La construction et l'équipement de blocs maternels ;
- La construction de blocs latrines ;
- La réhabilitation de blocs maternels ;
- Les actions de supervision pédagogique ;
- la relance du recrutement des personnels enseignants ;
- la formation continue des enseignants sur les programmes ;
- Les actions de renforcement de capacités des enseignants des écoles maternelles en TIC et à l'enseignement de la deuxième langue

OBJECTIF	Accroître les infrastructures d'accueil dans les écoles maternelles publiques existantes							
Indicateur	Intitulé:	Ratio élèves/salles de classe en bon état (le nombre moyen d'élèves par salle de classe)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 150	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2017						
	Valeur de référence:	54.0						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	50/1(valeur ciblée en 2018 est 52/1)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	12 576 767 000	12 576 767 000	6 838 341 350	6 838 341 350	12 430 563 811	12 430 563 811	98,84 %	98,84 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action Amélioration de l'offre de préscolaire public s'implémente dans un contexte dans lequel le MINEDUB s'engage à construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants ,aux personnes handicapés et aux deux sexes exempt de violences et accessibles à tous.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	09 blocs maternels construits et équipés - 19 salles de classe construites et équipées - 08 blocs latrines construits dans les écoles maternelles							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La destruction et la fermeture de certaines infrastructures dans les zones de conflit a contribué à ralentir l'amélioration de l'indicateur de l'action .ce qui explique l'évolution sensible du ratio élèves/salle en bon état par rapport à la cible projetée. Malgré cela, les ressources allouées ont contribué à la réalisation des actions suivantes : - sur le plan de l'offre: la construction et l'équipement de 09 Blocs maternels ,19 salles de classe, 08 blocs latrines construits. - sur le plan pédagogique: - La supervision pédagogique dans les 10 régions ; - la formation continue des enseignants de la maternelle dans les 10 régions ;							

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de l'amélioration de l'offre préscolaire publique les perspectives suivantes sont envisagées : - sur le plan de l'offre : - La Poursuite des projets de construction et équipement des écoles maternelles publiques ; - La Réhabilitation des Ecoles Maternelles vétustes ; - sur le plan pédagogique : - La poursuite de la formation continue des enseignants ; - La formation des enseignants et des membres de la chaine de supervision pédagogique à l'utilisation du nouveau curriculum : - Le renforcement des capacités des membres de la chaine de supervision pédagogique sur les nouveaux curricula - La poursuite de la formation des enseignants des écoles maternelles à la fabrication du matériel didactique à base des matériaux locaux et de récupération - sur le plan de l'accès : - La sensibilisation des parents à établir des actes de naissance aux enfants à la naissance. - La ré- estimation de la cible au cours du prochain triennat ;
-------------------	--

Action 03 ENCOURAGEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE

L'action encouragement de l'initiative privée formelle a été mise en œuvre à travers l'octroi de la Subvention au fonctionnement des écoles maternelles privées.

OBJECTIF	Accroître le niveau d'implication du privé dans l'offre d'éducation préscolaire formelle							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage d'enfants scolarisés dans les écoles maternelles privées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 19,23	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2017						
	Valeur de référence:	62.400001525878906						
	Année cible:	2020						
	Valeur Cible	65.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	62,9						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	955 197 000	955 197 000	954 881 547	954 881 547	954 881 547	954 881 547	99,97 %	99,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition des subventions aux organisations de l'enseignement privé ; - Lutte contre les établissements scolaires privés clandestins. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement du partenariat entre le public et le privé l'Etat, - Mise en œuvre de la loi n° 2004/022 du 22 Juillet 2004 et du décret n° 2008/3043 du 15 Décembre 2008 accordant des appuis aux organisations des fondateurs des établissements scolaires. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs complexes scolaires privés comportant des écoles maternelles ont été subventionnés. Cette subvention qui a permis à l'Etat de prendre en charge le personnel enseignants de ces écoles maternelles privées, a eu pour corolaire l'amélioration de l'encadrement des enfants tout au long de l'année ; - La réalisation des activités qui ont abouties à la formalisation des Actes portant interdiction de fonctionner de certains établissements scolaires privés . 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un arrêté portant modalités de répartition des subventions de l'Etat aux organisations de l'enseignement privé ; - Répartition des subventions de l'état aux organisations de l'enseignement privé ; - Lutte contre les établissements scolaires privés clandestins. 							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 197

UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE

Responsable du programme

NJIKA JOSEPH FORBAH

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère de l'Éducation de Base entend poursuivre ses efforts autour de l'accès gratuit à l'école primaire publique et de l'amélioration de la qualité de l'offre de l'éducation.

L'accès à l'enseignement privé reste réservé aux parents qui le souhaitent et qui disposent des capacités financières suffisantes (DSCE Page 74, Chapitre 253).

Pour ce faire, le programme Universalisation se décline en quatre actions:

- Renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public ;
- Soutien à la scolarisation de la jeune fille ;
- Amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires ;
- Promotion des langues nationales et du bilinguisme.

Les deux premières actions sont orientées vers l'accès gratuit au cycle primaire tandis que les deux dernières sous-tendent la qualité de l'offre d'éducation.

S'agissant du renforcement de l'offre d'éducation au Cycle primaire public, les activités suivantes seront menées :

- L'extension du réseau scolaire public de qualité sur l'ensemble du territoire national par la création de nouvelles écoles primaires publiques sur l'étendue du territoire ;
- La sensibilisation des populations pour susciter la demande d'éducation dans les Zones d'Education Prioritaire ;
- La construction et l'équipement de nouvelles salles de classe en tenant compte la territorialisation des investissements, avec l'appui des partenaires au développement (l'AFD à travers le C2D ; la BID à travers le PASZEP);
- la réhabilitation de salles de classe
- Le recrutement des enseignants grâce à la Banque Mondiale à travers le PAREC;
- La construction de 276 blocs latrines ;
- Le paiement des arriérés dus aux examinateurs du CEP et du FSLC ;
- La construction de clôtures.

Les Collectivités Territoriales Décentralisées continueront à prendre une part active dans l'accomplissement de cette action en qualité de maitres d'ouvrages conformément au décret n°2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de Base. Le montant total des crédits d'investissement transférés aux CTD représente près de 80% du BIP du MINEDUB.

En ce qui concerne le Soutien à la scolarisation de la jeune fille, les activités suivantes seront menées :

- La poursuite de la sensibilisation dans les Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP), les Poches de sous scolarisation qui sont autour des grandes villes de Yaoundé et de Douala, ainsi que dans certains départements du Nord-Ouest et de l'Ouest, pour lutter contre la faible demande d'éducation et toutes les pratiques qui freinent la scolarisation de la jeune fille, facteurs qui tirent vers le bas le taux d'achèvement national ;

- La distribution des kits scolaires aux jeunes filles dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP) ;

- la poursuite des campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation de la jeune fille par la mise en place des cases à palabres.

Quant à l'Amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, les efforts vont se poursuivre dans le sens de :

- La distribution gratuite des manuels scolaires dans les écoles primaires publiques avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le PAREC, en vue d'améliorer le taux de possession du manuel scolaire chez les élèves de Niveau 1 (SIL/CL1 et CP/CL2) et Niveau 2 (CE1/CL3 et CE2/CL4);

- La distribution des Kits pédagogiques et Kits d'élèves par l'UNICEF ;

- La poursuite de la phase expérimentale de l'éducation inclusive dans les 68 écoles pilotes publiques à travers la formation des enseignants concernés, l'octroi des équipements appropriés selon la spécificité de chaque région. La validation du document et de la stratégie de politique d'éducation inclusive.

- Le soutien aux écoles et communes hôtes des réfugiés et déplacés internes dans les régions septentrionales et de l'EST avec l'appui des ressources IDA (en dons) à travers le PAREC ;

- L'amélioration de la santé en milieu scolaire à travers les campagnes de déparasitage, d'hygiène/salubrité, de sensibilisation contre les IST/ VIH, le choléra, la lutte contre le tabac ;

- La promotion de l'initiative privée formelle, à travers l'octroi des subventions aux écoles ;

- La poursuite des activités de supervision et d'encadrement pédagogique dans les écoles avec l'appui des projets PAREC, PASZEP et de l'UNICEF ;

- La poursuite de l'octroi du paquet minimum et des crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques;

Dans la Promotion des langues nationales et du bilinguisme, il sera question de :

- La promotion des langues nationales dans l'enseignement primaire ;

- L'organisation de la journée nationale du bilinguisme ;

- Le renforcement des capacités à l'enseignement de la lecture-écriture de la deuxième langue officielle : french pour anglophones et anglais pour francophones ;

- L'élaboration de la politique nationale du bilinguisme.

OBJECTIF	Améliorer l'accès et l'achèvement du cycle primaire	
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage d'élèves ayant été reçus au CEP et au FSLC
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	79.0
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible Année cible:	82.0 2020
Indicateur	Intitulé:	Taux d'achèvement du cycle primaire
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	77.5
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible Année cible:	80.0 2020
Indicateur	Intitulé:	Taux net d'admission au primaire
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	60.0
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible Année cible:	63.0 2020
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 167 303 601 800	CP 167 303 601 800
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NJIKA JOSEPH FORBAH,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 197 du Ministère de l'Éducation de Base a été exécuté dans des conditions particulières marquées par le climat d'insécurité consécutif aux attaques répétées de la secte BokoHaram dans les zones frontalières avec le Nigéria à l'Extrême-nord Cameroun d'une part, et la situation d'urgence humanitaire causée par l'afflux des réfugiés dans la Région de l'Est du fait de la guerre en RCA d'autre part. Ajouté à cela, la crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui s'est traduite par les perturbations des cours, la fermeture de plusieurs écoles et les actes de vandalisme sur les infrastructures scolaires, ce qui a entraîné les déplacements internes des élèves dans les écoles d'accueil. En outre, l'on continue à noter plusieurs poches de sous scolarisation des filles dans les ZEP. Certaines pratiques socio culturelles ont toujours cours en dépit de multiples interventions communautaires en faveur de l'éducation. Les filles continuent à faire face aux violences de toutes sortes et sont exposées au décrochage précoce.

Par ailleurs 2018 est dans la mouvance du processus de mise en œuvre de l'agenda 2030 de l'éducation, ainsi que la réalisation des 17 ODD en l'occurrence le quatrième qui concerne l'éducation.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le programme a pour objectif de faire en sorte que sur 100 enfants qui entrent à la classe Sil/Class one, le même nombre d'enfants achèvent le cycle primaire au bout de 6 années de scolarité. En observant les avancées des performances du Programme, le taux d'achèvement qui était de 77,5% en 2017 est passé à 72,1% en 2018, soit une baisse de 5,4 points, pour un taux de réalisation de -2,16% au regard de la valeur cible projetée en 2019. Tandis que le taux net d'admission est resté presque constant au cours de la période 2017-2018 à 76 % avec un taux de réalisation de -614%. Les résultats très mitigés de ces deux indicateurs du programme 197 s'expliquent pour l'essentiel, par certaines actions peu visibles menées en matière de renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public, d'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires et de soutien à la scolarisation de la jeune fille. La crise sociale dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, ainsi que les attaques répétées de la secte Bokoharam sont responsables de cette situation peu reluisante. Ce qui a provoqué entre autres : la fermeture et la destruction des infrastructures scolaires, la non soumission des marchés BIP dans les zones concernées, la non couverture des programmes scolaires, les effectifs pléthoriques dans les écoles d'accueil.

En dépit de ces résultats du programme 197 globalement insuffisants, des efforts ont été consentis par le MINEDUB au cours de l'année 2018 en ce qui concerne les activités de routine du Ministère, encore appelées « lignes de référence ».

- **Au plan technique :**

De nombreux séminaires de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de supervision pédagogique basés sur des innovations pédagogiques et certaines réformes, ont été organisés au niveau central. Les séminaires et ateliers de formation dans les domaines pédagogique et administratif ainsi que les journées pédagogiques ont respectivement eu lieu dans les régions, départements, arrondissements et dans les bassins pédagogiques en vue d'améliorer la qualité d'encadrement des élèves. Des inspections et des supervisions pédagogiques dans les écoles se sont régulièrement effectuées (au moins une fois par trimestre). Dans le souci d'opérationnaliser l'éducation inclusive dans les 68 écoles inclusives pilotes du pays, des séminaires de renforcement des capacités des enseignants et des membres de la chaîne de supervision pédagogique ont été organisés pour outiller lesdits acteurs sur la gestion d'une classe inclusive et le suivi individualisé des enfants à besoins spéciaux. Les services d'adaptation de l'environnement scolaire aux besoins desdits enfants ont été réalisés notamment la construction des rampes d'accès et des latrines inclusives, l'acquisition d'un matériel spécialisé au profit des élèves et des enseignants. Ce qui a suscité au niveau des familles l'engouement d'inscrire les enfants vivant avec les handicaps à l'école et de ce fait améliorer l'accès à l'éducation de base de cette catégorie d'enfants vulnérables.

- **Au plan administratif, matériel et financier :**

Conformément au décret N° 2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'Education de Base,

le MINEDUB a transféré certaines ressources financières destinées à :

- la construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles primaires;
- l'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;

Des subventions dues aux écoles privées ont été versées. Le paquet minimum a été assuré. Les crédits destinés au fonctionnement des écoles ont été directement mis à la disposition des directeurs d'écoles conformément à la Circulaire N° 13/B1/14647/MINEDUB/SG/DEMP du 22 août 2014 relative aux instructions sur le décaissement, la répartition, le paiement, l'utilisation et le contrôle des fonds alloués au fonctionnement des écoles primaires publiques.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Pourcentage d'élève ayant été reçus au CEP et au FSLC: 88,17% Taux d'achèvement du cycle primaire: 72,1% Taux d'admission au primaire: 76,1%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	120,8%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 173 796 238 715	CP 173 796 238 715
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -6 492 636 915	Ecart CP -6 492 636 915
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 159 119 076 778	CP 159 119 076 778
TAUX DE CONSOMMATION	95,11 %	95,11 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>On note une augmentation significative des effectifs d'élèves et surtout des filles au primaire. Le nombre total d'élèves scolarisés au primaire est passé de 4 136 912 en 2014 à 4 191 992 en 2018 sous la poussée d'une croissance moyenne annuelle de 4%. Cependant le taux d'achèvement donne un meilleur reflet du niveau de la scolarisation en rendant compte du nombre d'individus, par rapport à la population scolarisable qui ont l'opportunité d'effectuer une scolarisation primaire complète, ceci au-delà du simple accès au primaire. L'année 2018 donne comme valeur un taux d'achèvement de 72.10%, qui est inférieur de 5.4 points par rapport à la cible fixée pour ladite année, et de 4.2 point par rapport à l'année 2015. Cette baisse du taux d'achèvement trouve son explication par les perturbations socio-politiques survenues dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest ainsi que par l'insécurité encore observée dans la région de l'extrême nord consécutives aux attaques terroristes de la secte BokoHaram. Pour ce qui est du taux net d'admission, la valeur obtenue en 2018 est de 76,1 %. Les activités suivantes ont toutefois été réalisées :</p> <p>En vue d'étendre le réseau scolaire et de renforcer l'offre infrastructurelle, il a été réalisé au cours de cette période :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création de 78 nouvelles écoles primaires publiques ; - La construction de 474 salles de classe dans les EP ; - La réhabilitation de 26 écoles primaires publiques ; - La construction de 63 blocs latrines dans les EP ; <p>Dans le cadre de l'amélioration de l'accès, les activités ci-après, ont été effectuées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipement de 68 écoles inclusives en tricycles, planches de lecture, cannes blanches, béquilles, papiers et tablettes braille ; <p>Dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, des activités suivantes ont été menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La distribution de 680 000 manuels scolaires aux élèves à travers le Projet PAEQUE ; - La formation de 16 000 enseignants sur l'appropriation des nouveaux curricula. - La validation de nouveaux programmes du primaire ; - L'organisation des Jeux FENASCO Ligue B à Bertoua 	

	<p>Pour ce qui concerne l'encadrement de la scolarisation de la jeune, certaines activités ont été réalisées à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La distribution de 60 000 kits d'apprentissage aux filles, aux déplacés internes et aux réfugiés, - La récupération et la réinsertion de 6000 filles y compris les déplacés internes et le réfugiés dans le système scolaire ; - La prise en charge de 7000 enfants dont trois mille filles par les programmes alternatifs.
PERSPECTIVES 2019	<p>Perspectives à capitaliser pour améliorer la performance future :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des activités de développement de l'éducation inclusive ; - poursuite de la distribution des manuels scolaires dans les écoles ; - Développement des modèles efficaces de formation et de supervision pédagogique des enseignants ; - Validation et l'exploitation des nouveaux programmes et curricula ; - Renforcement des activités de promotion des langues nationales et du bilinguisme ; - La poursuite de l'intensification des activités d'appui à la scolarisation des filles ; - Redynamisation de la supervision pédagogique ; - Poursuite de la construction des salles de classe dans le but d'améliorer les conditions d'encadrement des enfants ; - La poursuite de l'opération de contractualisation des instituteurs, - L'introduction de l'enseignement agricole dans les écoles primaires

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Les performances détaillées du programme 197 par actions sont déclinées dans les tableaux de bord ci-après :

Action 01 RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE PUBLIC									
OBJECTIF	Accroître la capacité d'accueil								
Indicateur	Intitulé:	Ratio élèves / salle de classe en bon état (Nombre d'élèves par salle de classe en bon état)						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 183,33%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2017							
	Valeur de référence:	75.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	69.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	64/1							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	15 154 890 800	15 154 890 800	13 202 152 378	13 202 152 378	12 917 269 787	12 917 269 787	85,23 %	85,23 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Malgré une certaine accalmie observée, le climat d'insécurité consécutif aux attaques de la secte Boko Haram continue dans les zones frontalières avec le Nigéria à l'Extrême-nord Cameroun et la crise Centrafricaine sont demeurés préoccupants. Les déplacements des populations des zones frontalières vers l'intérieur et l'afflux des réfugiés se sont poursuivis. De ce fait, des gonflements des effectifs dans les écoles d'accueil ont été observés. Par ailleurs les perturbations socio-politiques dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, marquées par la fermeture de plusieurs écoles, la perturbation des cours, les actes de vandalisme sur les infrastructures scolaires, l'abandon et le refus de soumission des prestataires, a également impacté sur l'année scolaire 2018.</p>								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>En vue d'étendre le réseau scolaire et de renforcer l'offre infrastructurelle, il a été réalisé au cours de cette période des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 78 nouvelles écoles primaires publiques créées ; - 474 salles de classe construites dans les EP ; - 26 écoles primaires publiques réhabilitées ; - 63 blocs latrines construits dans les EP ; - 02 clôtures construites dans les EP ; - 18180 tables bancs acquises dans les EP ; - 68 écoles inclusives équipées ; - 01 document de politique inclusive phase 1 validé et disponible. - Communauté éducative sensibilisée dans les 122 communes des ZEP sur l'envoi des enfants à l'école. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les efforts consentis par le MINEDUB n'ont pas été significativement perceptibles. Le ratio élève/salle de classe a évolué de 68/1 en 2016 à 64 en 2018. Cette légère progression se justifie par les efforts des pouvoirs publics et des partenaires qui construisent en moyenne 900 salles de classe chaque année en dépit de la crise sociale dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.</p> <p>Cette évolution aurait pu être significative si certains marchés BIP n'avaient pas été abandonnés dans les zones de crise et si les marchés des projets y afférents n'avaient pas été infructueux.</p>								

Perspectives 2019	Les efforts vont se poursuivre en matière de renforcement de l'offre d'éducation à travers la poursuite du développement de l'éducation inclusive ; le renforcement des effectifs du personnel enseignant par les prochaines vagues de recrutement des instituteurs contractuels à travers le PAREC; la poursuite de la construction des infrastructures scolaires avec l'appui des partenaires techniques et financiers.
-------------------	---

Action 02 AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DANS LES ECOLES PRIMAIRES									
OBJECTIF	Développer les compétences des élèves dans les disciplines instrumentales								
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage d'élèves ayant obtenu 10/20 au moins en français/ anglais et mathématiques au CEP/FSLC						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 69,44%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2017							
	Valeur de référence:	39.0							
	Année cible:	2120							
	Valeur Cible	45.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	31,25							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	152 078 711 000	152 078 711 000	160 528 086 337	160 528 086 337	146 135 806 991	146 135 806 991	96,09 %	96,09 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La poursuite du climat d'insécurité provoquée par la secte islamiste Boko Harem dans l'Extrême Nord et la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercussions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. La crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les la suspension des cours, la fermeture des écoles et le vandalisme sur les infrastructures scolaires.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, des activités suivantes ont été menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 60 000 livres d'éducation Civique et Morale acquis et distribués aux bibliothèques scolaires; - 680 000 manuels scolaires distribués aux élèves à travers le Projet PAEQUE ; - 300 000 diplômes édités ; - 300 enseignants de niveau 3 des écoles pilotes inclusives formés aux techniques et approches d'éducation des enfants encapé ; - 650 000 livres de mathématiques et de lecture acquis ; - 300 kits de micro science distribués ; - 03 Examens organisés : CEP, First School Living Certificate et Common entrance dans 360 centres d'écrit et 2776 sous centres d'examen; - 3105 Maîtres des Parents recrutés au titre de l'exercice 2018 ; - 12 275 écoles primaires publiques dotées du paquet minimum et des crédits de fonctionnement ; - Jeux FENASCO Ligue B organisés à Bertoua - 16 000 enseignants formés sur l'appropriation des nouveaux curricula. - Nouveaux programmes du primaire validés - Des modules de formation des enseignants des écoles inclusives en techniques et approche d'éducation des enfants handicapés élaboré et disponibles. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Cette performance peu significative du résultat technique s'explique par les facteurs à la fois scolaires et extrascolaires.</p> <p>Les facteurs scolaires sont liés à la pléthore des effectifs des élèves dans les salles de classe des écoles d'accueil, à la perturbation des cours dans les zones de conflits ainsi qu'à l'insuffisance de la supervision et du suivi pédagogique ; à la fermeture de certaines écoles.</p> <p>Les facteurs extra scolaires sont relatifs aux conditions économiques précaires des parents en situation de déplacés internes pour assurer un minimum de fournitures scolaires à leurs enfants.</p>								

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- Les efforts vont se poursuivre dans le sens de l'organisation des activités de supervision pédagogique.- La distribution gratuite des manuels scolaires (Livres de lecture, mathématique, Education civique) va se poursuivre ;- L'évaluation des acquis scolaires d'éducation de base avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education ;- Le renvoi des certaines activités (organisation des examens, édition des diplômes, etc.) dans certains programmes et actions en vue d'une bonne cohésion du cadre logiques des programmes ;- Le soutien aux élèves réfugiés- Recrutements de nouveaux enseignants.
-------------------	--

Action 03 SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE

OBJECTIF	Augmenter le pourcentage de filles qui achèvent le cycle primaire							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'achèvement des filles en dernière année du primaire (CM2/ CLASS 6)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		73.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		76.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		68,1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La poursuite du climat d'insécurité provoquée par la secte islamiste BokoHaram dans l'Extrême Nord et la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercussions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. La crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les actes de vandalisme, la fermeture de certaines écoles.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Pour ce qui concerne l'encadrement de la scolarisation de la jeune, certaines activités ont été réalisées à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 60 000 kits d'apprentissage distribués aux filles, aux déplacés internes et aux réfugiés, - 6000 filles y compris les déplacés internes et le réfugiés récupérés et réinsérés dans le système scolaire ; - 7000 enfants dont trois milles filles prises en charge par les programmes alternatifs d'apprentissage pour la remise à niveau dans le cadre des interventions humanitaires ; - 75organisations à base communautaire formées sur la mobilisation communautaire et le suivi de proximité de la scolarisation de la jeune fille dans leur localité ; - 75organisations à base communautaire œuvrant dans l'éducation des filles regroupées dans une plateforme d'échange et de collaboration en faveur de la scolarisation de la jeune fille 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le taux d'achèvement des filles en dernière année du cycle primaire est resté inchangé entre 2017 et 2018 à 68,1%, soit taux de réalisation nul. Cette contre performance s'explique à cause de la crise sociale survenue dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui continue à plomber les efforts de rétention consentis au niveau national. En effet, ce taux d'achèvement a chuté dans les régions du Nord-ouest passant de 84,1% en 2016 à 65,7% en 2018 du sud-ouest (de 76,5% en 2016 à 71,8 en 2018).</p> <p>Il faut également signaler que les contributions de certains partenaires techniques et financiers ont été suspendues depuis 2017 en l'occurrence celles du PAM et de COUNTERPART. Par ailleurs l'environnement d'insécurité dans l'Extrême-Nord a empêché les comités d'organisation du suivi de la scolarisation des filles de mener convenablement leurs activités sur le terrain.</p>							

Perspectives 2019	<p>Le Ministère de l'Education de Base, au-delà de poursuivre les activités jusque-là entreprises, entend continuer à agir à travers des campagnes de sensibilisation des communautés dans les zones d'éducation prioritaire. Dans le même ordre d'idées, un accent sera mis sur le développement des mesures incitatives pour soutenir les filles déjà inscrites à l'école notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- La distribution des kits aux filles et enfants vulnérables des ZEP et poches de sous-scolarisation ;- La mise en œuvre des mesures incitatives spécifiques en faveur des bororos, des bakas et des réfugiés avec l'accompagnement des partenaires ;- Au niveau communautaire, des actions de communication pour le développement vont se poursuivre en partenariat avec les autres ministères ciblés. Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des acteurs communautaires, les campagnes de sensibilisation et de mobilisation en vue d'éradiquer les pratiques socio culturelles qui entravent la scolarisation des filles. Il sera également organisé les fora communautaires des droits des enfants notamment l'accès à l'état civil, à l'éducation, à la protection, à la participation et à la santé.
-------------------	--

Action 04 PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

OBJECTIF	Accroître le nombre d'élèves capables de lire et écrire les deux langues officielles et au moins une langue nationale							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'enfants qui écrivent et lisent les langues officielles et au moins une langue nationale				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 76,92	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		1.399999976158142					
Réalisation exercice (Résultat technique):		1.3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 000 000	20 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La poursuite du climat d'insécurité provoquée par la secte islamiste BokoHaram dans l'Extrême Nord et la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercussions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. La crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les actes de vandalisme, la fermeture de certaines écoles.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Formation des enseignants							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le pourcentage d'enfants qui écrivent et lisent les langues officielles et au moins une langue nationale dans nos établissements scolaires, est insignifiant. Ce résultat s'explique par le fait que cette action est très peu financée.							
Perspectives 2019	Le Ministère de l'Education de Base, dans le cadre de la promotion des langues nationales se propose D'élaborer la stratégie des langues nationales dans l'EP.							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 198

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR
EDUCATION DE BASE

Responsable du programme

BISSE BEA

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte quatre (04) actions :

- Amélioration de l'efficacité du service public
- Amélioration du système d'information
- Amélioration des conditions de travail des personnels
- Communication et relation publique au MINEDUB

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre efficace des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux moyen de réalisation des indicateurs des programmes opérationnels
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.0
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible	78.0
	Année cible:	2020
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 27 803 312 000	CP 27 336 312 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BISSE BEA,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 198 au cours de l'exercice 2018 s'est déroulée dans un contexte presque similaire à celui de 2017 marqué par :

- la poursuite des missions régaliennes du Ministère de l'Education de Base, à savoir l'application de la mesure visant la gratuité des frais d'écolage dans les écoles primaires publiques et la lutte contre le fonctionnement illégal de certains établissements scolaires privés ;
- les perturbations socio-politiques dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec les déplacements internes des apprenants, la diminution des effectifs dans les écoles de la zone et la suspension des cours dans certaines localités qu'elles entraînent ;
- l'afflux massif des élèves réfugiés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua dû à la crise centrafricaine ;
- la fermeture de certaines écoles suite à l'insécurité due aux attaques de la secte islamique Boko Haram à l'Extrême-Nord, spécifiquement dans les zones frontalières avec le Nigeria.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le Ministère de l'Éducation de Base s'est fixé pour objectif au cours de l'année budgétaire 2018, au niveau de son programme support, la mise en œuvre efficace des programmes opérationnels. A cet effet, l'indicateur « *Taux de réalisation technique des objectifs des programmes opérationnels* » a été retenu pour un pourcentage estimé à 75%.

Au terme de l'exercice budgétaire 2018, l'indicateur affiche une valeur de 70.59 % et un taux de réalisation technique de 111.8% par rapport à la cible fixé.

De 62,7% en 2017, cet indicateur a connu une amélioration en 2018 tout en restant en dessous de la cible projetée à savoir cependant 75%.

Néanmoins, le programme support a permis les réalisations de certaines activités majeures que sont :

- l'organisation des réunions de concertations et sectorielles ;
- le suivi de l'exécution physico-financière des projets de construction et de réhabilitation des salles de classe ;
- la poursuite de la lutte contre la corruption en milieu scolaire ;
- la réalisation du recensement des données statistiques des écoles au travers de l'élaboration de la carte scolaire 2017-2018 du Ministère de l'Éducation de Base.
- la production des outils d'aide à la prise de décision : annuaire statistique et rapport d'analyse Carte Scolaire,
- la production des outils de budgétisation (RAP, CDMT, Chaîne des Résultats...) ;
- l'équipement des services en matériel et fournitures adéquats ainsi qu'en matériel informatique pour l'amélioration des conditions de travail ;
- la construction et l'équipement des bâtiments administratifs (IAEB, DDEB, DREB...)

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	68.58%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	0%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 21 752 518 510	CP 21 285 518 510
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 6 050 793 490	Ecart CP 6 050 793 490
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 21 280 629 282	CP 21 280 629 282
TAUX DE CONSOMMATION	97,83 %	97,83 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des réunions de concertation et sectorielles ; - réalisation du recensement des données statistiques des écoles, qui a permis d'alimenter les indicateurs des programmes et actions ; - poursuite des actions des mesures visant la gratuité des frais d'écolage dans les écoles primaires publiques et la lutte contre le fonctionnement illégal de certains établissements scolaires privés ; - le suivi de l'exécution physico-financière des projets de construction et de réhabilitation des salles de classe ; - renforcement du suivi de la feuille de route et du suivi des activités des services ; - respect de la production des outils de planification, de programmation et de budgétisation ; 	

	<ul style="list-style-type: none">- contrôle régulier des marchés de construction des infrastructures scolaires auprès des CTD.
PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none">- La dotation au responsable de programme des lignes de crédits pour le dialogue de gestion entre le responsable du programme et le responsable d'action d'une part entre le responsable d'action et le responsable d'activité d'autre part ;- soutien à l'actualisation de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation pour l'arrimer à l'ODD 4- soutient à l'implémentation du SIGE pour l'ensemble du secteur de l'Education et de la Formation- la validation technique de rapport de l'évaluation des acquis des élèves de CP/CL2, CE2/CL4 ET CM2/CL6 en langue d'enseignement et mathématiques.- Mettre un accent particulier sur la stabilisation des enseignants en milieu rural

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Les performances obtenues par les actions du programme 198 du Ministère de l'Éducation de Base sont récapitulées dans les tableaux de bord ci-après :

Action 17 AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU SERVICE PUBLIC										
OBJECTIF	Accroître les performances des structures									
Indicateur	Intitulé:	Taux moyen des résultats techniques des programmes							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2017								
	Valeur de référence:	69.0								
	Année cible:	2020								
	Valeur Cible	72.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	2 215 496 304	2 215 496 304	3 982 123 988	3 982 123 988	3 975 432 797	3 975 432 797	99,83 %	99,83 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par la poursuite des mesures visant la gratuité des frais d'écolage dans les écoles primaires publiques et la lutte contre le fonctionnement illégal de certains établissements scolaires privés ; ainsi que la crise socio politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les déplacements internes des élèves des zones de conflit vers les autres Régions entraînant une diminution des effectifs et la fermeture de certaines écoles privées.</p>									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 360 ateliers communaux des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) de lutte contre la corruption en milieu scolaire à travers l'extension de la CONAC dans 13079 écoles primaires publiques sur l'ensemble du territoire national, - 02 directeurs d'écoles sanctionnés, 20 000 affiches et messages sur la gratuité rendues visibles dans les sites écoles visitées, - 10 DREB, 58 DDEB et 360 IAEB sensibilisés sur les règles de bonne gestion des crédits de fonctionnement des écoles ; - élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action ; - élaboration, exécution et mise en œuvre d'une feuille de route ; - assainissement du fichier des établissements scolaires privés de base à travers l'informatisation du fichier des établissements scolaires privés de base et la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins par la fermeture de 177 établissements scolaires clandestins (18 dans le Centre, 125 dans le Littoral, 23 à l'Ouest, 11 au Sud-Ouest) ; - défense des personnels et des intérêts de l'Etat en justice ; - organisation des réunions de concertation des responsables des services centraux et déconcentrés ; - suivi et contrôle administratif de l'exécution physico-financière du BIP. - 08 services déconcentrés équipés en matériel et mobilier de bureau - 08 services centraux équipés en matériel et mobilier de bureau - Rapport de mise en œuvre du programme produit 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le niveau des différents indicateurs de Programmes techniques est fortement influencé par les problèmes sécuritaires au Nord-Ouest et au Sud-Ouest qui enregistre des villages fantômes.</p>									

Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none">- La dotation au responsable de programme des lignes de crédits pour le dialogue de gestion entre le responsable du programme et le responsable d'action d'une part et entre le responsable d'action et le responsable d'activité d'autre part ;- poursuivre les actions engagées afin d'améliorer le service public au sein du MINEDUB ;- renforcement de la lutte contre la corruption en milieu scolaire ;- reformuler l'intitulé de l'indicateur.
-------------------	--

Action 18 AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION

OBJECTIF	Assurer une bonne structuration des échanges d'information							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de la qualité de production des outils				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 79,2	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		96.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		91.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		86,8					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	337 000 000	337 000 000	266 894 256	266 894 256	266 804 693	266 804 693	99,96 %	99,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le MINEDUB poursuit le renforcement de son système de production des statistiques scolaires afin de consolider l'implémentation du SIGE sectoriel avec l'appui notamment de la Banque Mondiale et de l'UNESCO.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation et reproduction des outils de la carte scolaire ; - production des outils d'évaluation du sous-système Education de base (annuaire statistique, rapport d'analyse et tableau de bord scolaire) ; - rédaction du rapport de l'évaluation des acquis scolaires des élèves du CP/CL2, CE2/CL4 et CM2/CL6 avec l'appui du Projet d'Amélioration de l'Équité et de la Qualité de l'Éducation et du partenariat Mondial pour l'Éducation ; - production des documents de revue des programmes, CDMT, CIEP, pré conférence, conférence budgétaire et PPA. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le MINEDUB s'efforce à produire dans les meilleurs délais des documents de qualité nécessaires au bon pilotage du sous-secteur de l'Éducation de Base. Il s'assure également de la cohésion entre tous les documents, bien que cette cohérence ne soit pas jusqu'ici totalement acquise.							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir l'actualisation de la Stratégie sectorielle de l'Éducation et de la Formation pour l'arrimer au Cadre Action 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et à l'ODD4 - Soutenir l'implémentation du SIGE pour l'ensemble du secteur de l'Éducation et de la Formation - Valider techniquement le rapport de l'évaluation des acquis des élèves de CP/CL2, CE2/CL4 ET CM2/CL6 en langue d'enseignement et mathématiques. - Reformuler l'intitulé de l'indicateur. 							

Action 19 AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

OBJECTIF	Augmenter le taux d'assiduité des personnels à leurs postes de travail							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'assiduité des personnels dans les zones d'accès difficile				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 93	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		96.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		97.5					
Réalisation exercice (Résultat technique):		97,4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 121 994 696	24 654 994 696	17 386 805 101	16 919 805 101	24 684 518 623	24 684 518 623	99,96 %	99,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre l'absentéisme des enseignants ; - Le maintien et la stabilisation des personnels à leurs postes de travail ; - Les perturbations socio-politiques dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les grèves des enseignants et la suspension des cours dans certaines localités de cette zone. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - 19/22 blocs de 02 logements pour enseignants en zones rurales et d'accès difficile construits ; - 01/2 inspection d'arrondissement de l'Education de Base (IAEB) construite ; - Travaux de construction de la DREB/nord-Ouest en cours. Taux d'exécution physique 38 % ; - 08/10 services déconcentrés équipés en matériel et mobilier de bureau ; - 07/7 services déconcentrés équipés en matériels informatiques ; - 668/668 bureaux de maitre pour enseignant acquis ; - 02 structures des services centraux équipés en matériels informatiques ; - Paiement des primes spéciales aux personnels en poste dans les zones rétrocédées (Bakassi et Darak) ; - 18 structures des services centraux équipés en en mobilier de bureau ; - 21 structures des services centraux équipés en en matériel de bureau ; - 22 Ordinateurs complets acquis pour les services centraux du MINEDUB ; - 04Pick up pour les DREB et de 01 véhicule de fonction (IGE) acquis 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Les activités prévues au titre de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées, pour la réalisation desdites activités. On note une avancée significative de l'amélioration du cadre de travail à travers la construction des bâtiments administratifs et l'amélioration du cadre de vie, à travers la construction des logements d'astreinte et des conditions de vie par le paiement des primes spéciales.</p> <p>Vu la complexité de calcul de cet indicateur, il est envisagé la reformulation de l'objectif et de l'indicateur</p>							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les actions engagées et leur généralisation progressive ; - Revoir l'intitulé de l'indicateur et ou l'objectif pour le prochain triennat par le « Taux de couverture des programmes scolaires » à titre d'exemple 							

Action 20 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEDUB

OBJECTIF	Améliorer la visibilité des activités du MINEDUB							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de réalisation du plan de communication des activités menées au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,66	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		59.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		67.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		61					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	128 821 000	128 821 000	116 695 165	116 695 165	116 695 165	116 695 165	90,59 %	90,59 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La volonté de plus en plus perceptible du MINEDUB de communiquer sur les activités menées							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 06 personnels formés sur la base de données Oracle ; - Réhabilitation Phase 2 du réseau informatique du Ministère avec l'interconnexion de tout le bâtiment des services centraux (04 au 7^e étage) ; - Acquisition du matériel informatique pour la mise à jour et l'animation du site Web du MINEDUB (03 appareils Photo, 03 Caméscopes, 03 Scanner Professionnels et 02 photocopieur intelligents) ; - Production des Magazines et émissions TV produits ; - Couverture de toutes les cérémonies protocolaires : présentation des vœux, Jeux Fenasco, Journée du bilinguisme, journée de l'Orientation.... - Connexion du bâtiment principal et du bâtiment annexe à la fibre optique ; - Couverture des évènements et cérémonies à caractère officiel assurée (journée du bilinguisme, journée de l'orientation scolaire, journée de l'enseignant, commission de l'enseignement privé, journée de l'alphabétisation, FENASSCO, réunion de concertation, journée internationale de la femme, journée de promotion des langues nationales, etc). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités prévues au titre de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées pour la réalisation desdites activités. On constate une constance de l'indicateur en 2018 par rapport à 2017 mais néanmoins il reste supérieur de 20 points par rapport à la cible fixée.							
Perspectives 2019	Améliorer encore plus la visibilité des activités du MINEDUB et apporter la bonne information aux usagers où qu'ils soient lorsqu'on sait que le MINEDUB a des structures dans les coins les plus reculés du pays.							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 199

ALPHABETISATION

Responsable du programme

HOULOUG ISAAC VICTOR
DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La contribution du sous-secteur de l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (AENF) au développement et à l'émergence économique et sociale du Cameroun à l'horizon 2035, a favorisé son intégration au secteur de l'éducation et de la formation (DSSEF 2013 :22-23), dans le document de Politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales, élaboré et validé en 2014.

Le Ministère de l'Éducation de Base, sur cette option, s'est donné pour ambition, avec l'aide des partenaires notamment les collectivités territoriales décentralisées, la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), d'améliorer progressivement le taux d'alphabétisme par l'augmentation du nombre de personnes alphabétisées « programme 199 ». Pour son bon déploiement ; trois (03) actions ont été mise en œuvre. Il s'est agi de :

- L'Alphabétisation fonctionnelle des personnes de 15 ans et plus ;
- La Formation des enfants de 08 à 14 ans dans les CEBNF ;
- Le Renforcement de l'environnement lettré en langues nationales.

Pour l'action **Alphabétisation fonctionnelle des personnes de 15 ans et plus**, les activités ci-dessous ont été menées :

- Production de la base des sondages, des programmes d'alphabétisation et des CAF ;
- Suivi des compétences transférées aux CTD ;
- Transfert du matériel d'alphabétisation et du paquet minimum aux centres d'alphabétisation et CEBNF ;
- Ateliers de formation de soixante enquêteurs de la RAMAA ;
- L'organisation des missions de suivi administratif et pédagogique ;
- la réalisation de deux (02) études ;
- l'organisation de la journée internationale de l'alphabétisation.

En ce qui concerne la **Formation des enfants de 08 à 14 ans dans les CEBNF**, il s'est agi de :

- La confection du fichier des CEBNF pour la production ultérieure d'une base de données ;
- la réalisation d'une (01) étude ;
- L'organisation des missions de collecte d'informations et de suivi des CEBNF ;
- Les travaux de production des livrets des CEBNF.

Pour ce qui est du **Renforcement de l'environnement lettré en langues nationales**, le programme a consenti ses efforts sur :

- L'organisation de la journée internationale de la langue maternelle ;
- La formation des superviseurs nationaux au suivi des écoles multilingues ;
- L'organisation des missions de suivi administratif et pédagogique des écoles pilotes en langues nationales.
- L'organisation des ateliers de formation des enseignants dans les cinq langues pilotes à la production de l'environnement lettré en langue nationale ;
- L'organisation sur toute l'étendue du territoire national des évaluations des enseignants de classe multilingues ;
- L'évaluation des acquis des élèves des classes multilingues.

Le tableau suivant présente une vue globale du programme 199.

OBJECTIF	accroître la population alphabétisée	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'alphabétisme
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	66.0
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible	70.0
	Année cible:	2020
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 2 256 521 000	CP 2 256 521 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	HOULOUG ISAAC VICTOR, DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 199 « Alphabétisation » pour l'année 2018 est implémenté dans un contexte qui répond à la mise en œuvre de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2020) pour lequel, l'alphabétisation et l'éducation non formelle constituent des composantes de ce secteur. Ce contexte tient également compte de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alphabétisation et de la Formation en Langues Nationales, des Objectifs du Développement Durable « ODD 4 » de l'agenda 2030, qui renseigne sur l'augmentation du taux d'alphabétisme des adultes et le taux de participation des jeunes aux programmes. Il en est de même de l'agenda de l'UA 2063 qui milite aussi pour la réduction du taux d'analphabétisme des populations. Il s'appuie par ailleurs sur le RESEN élaboré en 2013.

D'un autre point de vue, l'analyse des indicateurs de scolarisation ressort que près de 8% d'enfants de 6-11 ans ne sont jamais allés à l'école, et que 11% quittent prématurément le cycle primaire, sans avoir fixé durablement les compétences en lecture, écriture et calcul, bases des apprentissages ultérieurs.

la signature en 2016 par le Cameroun du Protocole d'Accord avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) en vue de la mise en œuvre de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des Bénéficiaires des Programmes d'Alphabétisation (RAMAA) dont le but est d'améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation par la mesure régulière des acquis d'apprentissage des bénéficiaires, vise à garantir une lisibilité des indicateurs de l'alphabétisation.

Le renforcement de ce dispositif opérationnel a permis d'être en phase avec les textes de 2004 sur la décentralisation en cours dans notre pays, le Premier Ministre a signé le décret n⁰ 2016/1247/PM du 23 mai 2016 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alphabétisation. Ce décret stipule en son article 4 alinéa (1) que : « la Commune assure la continuité de l'offre publique d'alphabétisation ainsi que sa qualité croissante, dans le cadre de l'exercice des compétences qui lui sont transférées en matière d'alphabétisation.

A la suite de ce décret, le Ministre de l'Education de Base a signé l'arrêté n⁰332/B¹/1664/A/MINEDUB/CAB du 27 septembre 2016 portant cahier de charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alphabétisation. Cette signature du cahier de charge a permis le transfert effectif des compétences aux communes en 2017. C'est ainsi que des cartons de délégation automatique ont été mis à la disposition de certains Maires en vue de la dotation des centres en matériel didactique et pédagogique et en kits d'alphabétisation.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le programme 199 du Ministère de l'Education de Base, intitulé « **Alphabétisation** », s'était fixé pour objectif général **d'accroître la population alphabétisée**. Il s'agissait Concrètement de passer d'un taux d'alphabétisme de **66.34%** en 2017 (année de référence) à **66.99%** en 2018, soit une réalisation de 66.5%. la valeur de l'indice obtenu en 2018 est d'un taux moyen de 45.71 % au 31 décembre 2018.

Pour cette année, le taux de réalisation est légèrement en nette progression.

Concernant **l'Alphabétisation des personnes de 15ans et plus**, en vue **d'augmenter leur nombre**, les activités ci-dessous ont été réalisées :

- la réalisation de l'étude sur l'élaboration du manuel de mise en œuvre de la stratégie du « faire-faire ». Les résultats de cette étude sont disponibles au MINEDUB et donnent des orientations sur la contractualisation des services d'alphabétisation entre le MINEDUB et les acteurs privés.
- L'étude sur les programmes d'alphabétisation en vigueur au Cameroun. Cette étude renseigne sur la localisation et l'objectif des programmes et propose une synthèse des programmes à implémenter.
- la tenue d'un atelier de formation de soixante (60) enquêteurs de la RAMAA pour l'enquête pilote.
- L'élaboration de la base de sondage sur les programmes et de 170 centres d'alphabétisation.
- la célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation, cadre de référence de sensibilisation, de réflexion et de plaidoyer en faveur de l'alphabétisation.
- la conduite des missions de collecte d'informations de suivi administratif et pédagogique effectuées aux différents niveaux (régional, départemental et communal), dans les CAF et les CEBNF en vue d'actualiser les données administratives, renforcer les capacités des personnels encadreurs et administratifs, échanger avec eux sur les orientations données par le MINEDUB en matière de création et d'ouverture des centres, ainsi que sur leurs préoccupations, les difficultés qu'ils rencontrent et leurs doléances. Ces échanges nous ont permis de renforcer leur compréhension du Programme et de la RAMAA.
- La réalisation des missions de suivi des compétences transférées aux communes ;
- La collecte sur les programmes d'alphabétisation en cours sur le territoire national ;
- le paiement des salaires des personnels du MINEDUB.

Pour la **Formation des enfants de 08-14 ans** dans le cadre de l'Education de Base Non Formelle (EBNF), les activités ont essentiellement porté sur le suivi des activités dans les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) et la réalisation de l'Etude sur le temps d'enseignement dans les CAFS et les CEBNF.

S'agissant de l'action **Renforcement de l'environnement lettré en Langues Nationales**, l'essentiel des activités était orienté vers le suivi/évaluation des écoles expérimentales en langues nationales.

- L'organisation de la journée internationale de la langue maternelle ;
- La formation des superviseurs nationaux au suivi des écoles multilingues ;
- L'organisation des missions de suivi administratif et pédagogique des écoles pilotes en langues nationales.
- L'organisation des ateliers de formation des enseignants dans les cinq langues pilotes au développement des langues lettrées ;
- L'organisation sur toute l'étendue du territoire national des évaluations des enseignants de classe multilingues ;
- L'évaluation des acquis des élèves des classes multilingues.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- 66.34%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	49,27%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 348 884 176	CP 348 884 176
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 907 636 824	Ecart CP 1 907 636 824
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 256 520 000	CP 2 256 520 000
TAUX DE CONSOMMATION	99,09 %	99,09 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Les ressources allouées au programme 199 ont été effectivement utilisées et contribué fortement à augmenter de façon substantielle le nombre (26478) de jeunes et des adultes participant aux programmes d'alphabétisation de (500) en enfants dans les CEBNF au Cameroun.</p> <p>Ainsi les ressources ont été essentiellement orientées dans la réalisation des activités dont les résultats rendent compte du travail effectué pour limiter les décrochages et former les Camerounais dans une éducation de seconde chance pour l'apprentissage tout au long de la vie.</p> <p>Plus concrètement l'utilisation de ces ressources a permis de réaliser les activités suivantes :</p> <p>Au plan de l'orientation stratégique</p> <p>L'on note, la réalisation de 03 études à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production du manuel de mise en œuvre de la stratégie du « faire-faire ». cette rend compte des orientations sur la contractualisation des services d'alphabétisation entre le MINEDUB et les acteurs privés. - L'étude sur les programmes d'alphabétisation en vigueur au Cameroun. elle renseigne sur la localisation et l'objectif des programmes et propose une synthèse des programmes à implémenter ; - la réalisation de l'Etude sur le temps d'enseignement dans les CAFS et les CEBNF. <p>Au plan de la mise en œuvre de l'alphabétisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - actualisation les données administratives à travers les descentes de terrain et le renforcement les 	

	<p>capacités des personnels encadreurs et administratifs, échanger avec eux sur les orientations données par le MINEDUB en matière de création et d'ouverture des centres</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de l'enquête pilote pour la collecte des données sur les programmes d'alphabétisation ; - la production de la base de sondage sur les programmes sur 170 centres d'alphabétisation. <p>Au plan organisationnel et pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La production d'un référentiel de compétences harmonisé en alphabétisation au Cameroun ; - La production du document du cadre d'évaluation des acquis des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation ; - La production de la synthèse sur les programmes d'alphabétisation en cours sur le territoire national. - évaluation des acquis des élèves des classes expérimentales en langue nationale dans les cinq bassins linguistiques. <p>Au plan du renforcement des capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des ateliers de formation de 100 enseignants dans les cinq langues pilote au développement des langues lettrées <p>formation de 30 superviseurs nationaux au suivi des écoles multilingues</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation de soixante (60) enquêteurs de la RAMAA pour l'enquête pilote de la base de sondage des CAF et CEBNF. <p>Au plan du plaidoyer factuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de la semaine de la célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation ; - L'organisation de la journée internationale de la langue maternelle qui constitue un moment important dans le plaidoyer sur l'importance des langues maternelles pour le vivre ensemble et le développement culture nationale. <p>Au niveau des compétences transférées</p> <ul style="list-style-type: none"> - dotation de 150 CAF et CEBNF en matériel didactiques et pédagogiques ; - dotation de 50 CAF en kits d'alphabétisation.
--	--

PERSPECTIVES
2019

Nous envisageons pour les perspectives :

- Poursuite de la mise en œuvre des trois actions du Programmes, à savoir :
 - 1) ***l’alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus;***
 - 2) ***la Formation des enfants de 08-14 ans*** en Education de Base Non Formelle et
 - 3) ***le renforcement de l’environnement lettré en langues nationales*** dans le cadre des activités de mise en œuvre de la Politique Nationale de l’Alphabétisation, de l’Education Non Formelle et de la Formation en Langues Nationales

- Poursuite de la supervision pédagogique des activités d’enseignement des langues nationales dans les écoles expérimentales de l’initiative Elan-Afrique, afin de donner aux enseignants qui exercent dans le cadre de ce projet un encadrement pédagogique de proximité dans le souci d’améliorer les acquis d’apprentissage des élèves.

- Amélioration de la base de sondage à travers les enquêtes de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d’Alphabétisation (RAMAA).

- Conduite des études sur (i) le référentiel de compétences en alphabétisme au Cameroun.
(ii) l’étude sur le plan de développement de l’éducation multilingue dans les écoles primaires.
- Dotation de cent vingt CAF en matériel pédagogique et didactique.

- Pour une plus grande visibilité des activités d’alphabétisation sur le terrain, nous envisageons procéder dès cette année à la création et à l’ouverture en régularisation des CAF et CEBNF existant, ainsi que poursuivre l’action avec les nouveaux centres.

- Pour accompagner les acteurs sur le terrain conformément aux orientations de la Politique de l’Alphabétisation, nous comptons vulgariser la stratégie du Faire-Faire dans les communautés, auprès des acteurs et décideurs, à travers la documentation, la sensibilisation et la formation, Ceci dès 2019

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Les performances détaillées du programme par actions sont déclinées dans les tableaux de bord ci-après :

Action 02 ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS									
OBJECTIF	Augmenter le nombre de personnes alphabétisées(141.260)								
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage de personnes âgées 15 ans et plus formées dans les CAF						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 61.85	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2017							
	Valeur de référence:	1.0							
	Année cible:	2020							
	Valeur Cible	2.5							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1.13							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 217 866 000	2 217 866 000	314 446 396	314 446 396	2 201 926 400	2 201 926 400	99,28 %	99,28 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - - L'action a été implémentée dans une perspective de développement des activités de la Politique Nationale de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de la Formation en Langues Nationales et du Plan de mise en œuvre de la Politique nationale d'Alphabétisation, d'Education Non Formelle et de la Formation en Langues au Cameroun, ainsi que et de la mise en œuvre des activités de la RAMAA. - Les acteurs sur le terrain ne disposent pas encore du document de Politique Nationale de l'Alphabétisation d'où l'urgence de procéder à sa dissémination officielle. - Les Programmes d'alphabétisations mis en œuvre sur le terrain le sont de façon isolée et coordination d'où l'urgence de les consolider et de les harmoniser. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Base de sondage des programmes d'alphabétisation et des CAF ; - Formation des enquêteurs de la RAMAA ; - Elaboration de l'étude sur les programmes d'alphabétisation en vigueur au Cameroun ; - Réalisation du manuel de procédure pour la mise en œuvre de la stratégie de faire ; - Production du référentiel de compétences harmonisées en alphabétisation ; - Production du cadre d'évaluation des acquis en alphabétisation ; - Suivi des compétences transférées. 								

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les ressources allouées à cette action ont été utilisées et contribué fortement à augmenter de façon substantielle le nombre (26478) de jeunes et des adultes participant aux programmes d'alphabétisation de au Cameroun.</p> <p>Ainsi les ressources ont été essentiellement orientées dans la réalisation des activités dont les résultats rendent compte du travail effectué pour limiter les décrochages et former les Camerounais dans une éducation de seconde chance pour l'apprentissage tout au long de la vie.</p> <p>Plus concrètement l'utilisation de ces ressources a permis de réaliser les activités suivantes :</p> <p>Au plan de l'orientation stratégique</p> <p>L'on note, la réalisation de 02 études à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production du manuel de mise en œuvre de la stratégie du « faire-faire ». cette rend compte des orientations sur la contractualisation des services d'alphabétisation entre le MINEDUB et les acteurs privés. - L'étude sur les programmes d'alphabétisation en vigueur au Cameroun. elle renseigne sur la localisation et l'objectif des programmes et propose une synthèse des programmes à implémenter ; <p>Au plan de la mise en œuvre de l'alphabétisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - actualisation les données administratives à travers les descentes de terrain et le renforcement les capacités des personnels encadreurs et administratifs, échanger avec eux sur les orientations données par le MINEDUB en matière de création et d'ouverture des centres - la réalisation de l'enquête pilote pour la collecte des données sur les programmes d'alphabétisation ; - la production de la base de sondage sur les programmes sur 170 centres d'alphabétisation. <p>Au plan organisationnel et pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La production d'un référentiel de compétences harmonisé en alphabétisation au Cameroun ; - La production du document du cadre d'évaluation des acquis des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation ; - La production de la synthèse sur les programmes d'alphabétisation en cours sur le territoire national.
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour une bonne prise en main des activités d'alphabétisation fonctionnelle au bénéfice des populations de 15 et plus, il convient notamment de renforcer les capacités des personnels de la chaîne administrative et pédagogique d'encadrement; d'intensifier le soutien aux activités d'alphabétisation conduites aussi bien par les départements ministériels sous-sectoriels que par les organisations de la société civile et /ou les collectivités territoriales décentralisées. ———La mise en œuvre de la RAMAA au Cameroun est une option salubre pour l'harmonisation des programmes et les enquêtes de terrain- - Intensifier le rôle des CTD dans le domaine de l'alphabétisation en augmentant la dotation à transférer aux Communes. Pour un suivi de proximité rentable, rendre régulières les missions de collecte d'informations, de suivi administratif et pédagogique aux niveaux régional, départemental et communal. - dès 2019 également, nous comptons procéder au renforcement des programmes d'alphabétisation existant en vue de les arrimer aux orientations de la Politique d'Alphabétisation et aux recommandations de l'UNESCO (développement des compétences qualifiantes et ouverture au numérique ...). - Nous envisageons procéder dès cette année à la création et à l'ouverture en régularisation des CAF et CEBNF existant, ainsi que poursuivre l'action avec les nouveaux centres Pour une plus grande visibilité des activités d'alphabétisation sur le terrain,. - Nous comptons vulgariser la stratégie du Faire-Faire dans les communautés, auprès des acteurs et décideurs, à travers la documentation, la sensibilisation et la formation Pour accompagner les acteurs sur le terrain conformément aux orientations de la Politique de l'Alphabétisation. Ceci dès 2019 - Nous envisageons la création et le fonctionnement d'une plateforme regroupant les administrations et autres acteurs impliqués dans l'alphabétisation Pour une meilleure coordination des actions d'alphabétisation sur le terrain, dès 2019.

Action 09 FORMATION DES ENFANTS DE 08 - 14 ANS

OBJECTIF	Donner une éducation de base de qualité aux enfants non scolarisés(800.000)							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'enfants de 08-14 ans encadrés dans les CEBNF				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92,72	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		0.2150000035762787					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		0.42500001192092896					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0,126						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	19 358 000	19 358 000	18 479 925	18 479 925	18 189 413	18 189 413	93,96 %	93,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par le début de l'opérationnalisation des orientations de la politique Nationale en matière d'Education de Base Non Formelle contenues dans le Document de Politique Nationale sous-sectorielle. - Les acteurs sur le terrain ne disposent pas encore du document de Politique Nationale de l'Alphabétisation d'où l'urgence de procéder à sa dissémination officielle. - Les CEBNF existants fonctionnent de façon isolée et sans coordination d'où l'urgence de les accompagner conformément aux orientations de la Politique. - L'Education de Base Non Formelle n'est pas assez connue des populations, d'où l'urgence de la vulgariser par la sensibilisation, la mobilisation sociale et le plaidoyer. - Le personnel encadreur n'est pas formé, - Il n'existe pas un référentiel de compétences en EBNF, encore moins un Programme d'enseignement. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des activités dans les Centres d'éducation de base non formelle ; - réalisation de l'Etude sur le temps d'enseignement dans les CAF et les CEBNF au Cameroun 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des activités dans les Centres d'éducation de base non formelle ; - réalisation de l'Etude sur le temps d'enseignement dans les CAF et les CEBNF au Cameroun. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - La notification de l'enveloppe budgétaire, des ressources allouées au MINEDUB n'ont pas permis de mener toutes les activités envisagées dans la Revue et l'Actualisation du Programme 199 dans le cadre de cette action, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - La formation du personnel en charge de l'EBNF - La sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'EBNF - L'élaboration du référentiel de compétences en EBNF - L'élaboration des programmes d'enseignement de ce niveau, etc. - Seul le suivi des activités des CEBNF a bénéficié de ressources. Ce qui a permis d'assurer le suivi/évaluation dans certains Centres d'éducation de base non formelle fonctionnels. 							

Action 10 RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT LETTRE EN LANGUES NATIONALES

OBJECTIF	Initier les élèves du préscolaire et du primaire à la pratique orale de leur langue maternelle et former les apprenants des CAF et des CEBNF à l'utilisation de ces langues(76.380)							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'alphabétisme en langues nationales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		6.300000190734863					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		6.480000019073486					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6,3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	19 297 000	19 297 000	15 957 855	15 957 855	15 957 855	15 957 855	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'action est mise en œuvre dans le contexte d'implémentation de la promotion des langues nationales telle que souhaité par les orientations de la politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales, d'une part, et de la mise en œuvre de la phase 2 du Projet ELAN-Afrique, d'autre part.</p> <p>05 langues nationales (ewondo, basa, ghomala, fufuldé, duala) à travers leur utilisation dans les écoles pilotes depuis sont implémentés depuis 2018. Il en est de même de la langue baka dont l'utilisation est expérimenté dans les écoles à l'Est par PLAN-Cameroun.</p> <p>Toutefois l'environnement lettré reste encore très peu visible dans nos écoles.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures réalisées ont été (i) le Suivi-évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales en partenariat avec l'OIF, (ii) la célébration de la journée internationale de la langue maternelle le 21 février 2018, (iii) l'atelier de formation des enseignants des classes multilingue à la production de l'environnement lettré</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les activités majeures réalisées ont été (i) le Suivi-évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales en partenariat avec l'OIF, (ii) la célébration de la journée internationale de la langue maternelle le 21 février 2017, (iii) l'atelier de formation des enseignants des classes multilingue à la production de l'environnement lettré.</p>							
Perspectives 2019	<p>La faible allocation des ressources ne permet pas de dérouler tout le plan de mise en œuvre de cette action. Cependant, l'initiative ELAN-AFRIQUE en cours dans quelques écoles primaires a facilité certaines réalisations dans le cadre de cette action, c'est le cas du suivi-évaluation des classes pilotes.</p> <p>- En droite ligne des orientations du MINEDUB en matière d'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, nous proposons l'extension des expériences actuelles dans les CAF dès 2019. Pour rendre cet objectif possible, le recrutement et la formation des encadreurs et animateurs s'avèrent nécessaires.</p>							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Pour assurer une éducation de qualité à tous les enfants en âge scolaire, la poursuite de l'universalisation du cycle primaire s'est poursuivie à travers des actions dans divers domaines : l'accès au cycle primaire, la rétention des élèves à l'école, la promotion de la santé scolaire. Des actions ont aussi été menées dans le but d'étendre la couverture de l'enseignement maternel à toutes les couches de la population, aussi bien en zones urbaines que rurales. L'amélioration du taux d'alphabétisme et l'amélioration du cadre institutionnel n'ont pas été en reste.

- S'agissant du renforcement de l'accès et de la rétention des élèves à l'écoles

Les efforts consentis par le Ministère de l'Education de Base ont concerné :

- Le renforcement le réseau scolaire par la création de 78 nouvelles écoles primaires publiques sur l'étendue du territoire national ;
- la construction de 474 salles de classe ;
- la construction de **22** clôtures autour des écoles primaires publiques dont **20** financés par la BID ;
- la construction de **63** blocs latrines dans les écoles primaires publiques sur fonds BIP ;
- l'équipement des écoles primaires publiques en 18 180 tables bancs, tout financement confondu ;
- La réhabilitation des infrastructures et la maintenance des équipements dans **16** écoles des ex-projets de coopération du MINEDUB (Don Japonais et PAQUEB) ;
- la réhabilitation de **26** écoles Primaires Publiques ;
- la sensibilisation des différents membres de la Communauté Educative des ZEP sur l'éducation de la jeune fille (Campagnes de sensibilisation et de renforcement des capacités des relais communautaires en communication pour le changement de comportement) ;
- la formation de **300** maîtres en charge des classes de CM1 et CM2/CLASS 5 et CLASS 6 des **68** écoles expérimentant l'approche d'Education Inclusive ;
- la poursuite de la phase pilote de l'Education Inclusive par l'acquisition des équipements dans les **68** écoles pilotes, notamment les manuels scolaires pour enfants handicapés, les guides pour enseignants, les planches à lecture et les kits auditifs pour les enfants malentendants ;
- le démarrage du Projet de l'Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maitres (IFADEM) soutenue par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qui participe à l'amélioration des compétences des enseignants dans l'enseignement du français et des TIC ainsi qu'à, l'amélioration des méthodes d'enseignement et à la professionnalisation des formateurs locaux en présentiel et à distance ;
- la participation au 3^{ème} Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN(PASEC);
-

- Dans la poursuite de l'accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public : les actions menées en vue de la pérennisation de l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire public ont été :

- o Le transfert des ressources d'un montant de FCFA 3 968 184 000 aux CTD pour la fourniture du « Paquet Minimum » aux écoles primaires publiques ;
- o L'allocation des crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques à hauteur de 7 148 417 000 francs CFA.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'éducation : pour Développer davantage les compétences des élèves dans les disciplines instrumentales, le Ministère de l'Education de Base s'est appesanti sur le renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité à travers l'organisation de nombreux séminaires de formation des enseignants, des directeurs d'écoles et des superviseurs pédagogiques. Il a aussi été réalisé :

- o Le recrutement de 3105 Maîtres de parents ;
- o L'acquisition et distribution de 60 000 livres d'éducation Civique et Morale aux bibliothèques scolaires;
- o 680 000 manuels scolaires distribués aux élèves à travers le Projet PAEQUE ;
- o L'acquisition de 650 000 livres de mathématiques et de lecture ;
- o La formation de 16 000 enseignants sur l'appropriation des nouveaux curricula ;
- o La distribution de 300 kits de micro science dans les EP.

L'encouragement du secteur privé à développer l'offre préscolaire s'est traduit par l'octroi aux établissements privés d'une subvention d'un montant de 3 milliards 226 millions 170 mille, soit **2 milliards 270 millions 973 mille Francs CFA** au niveau primaire et **955 millions 197 mille FCFA** au niveau préscolaire;

S'agissant de la promotion de la santé scolaire, le MINEDUB a

- Poursuivi la mise en œuvre des Activités de lutte contre le VIH-SIDA et les IST, notamment à travers la sensibilisation, l'éducation et le dépistage volontaire du VIH chez **333** enseignants lors de la semaine de la célébration de la Journée Internationale de la Femme ;
- Sensibilisé **450 000** élèves dans **67** arrondissements du Cameroun et former 3000 enseignants du primaire à travers le programme de lutte contre les IST/VIH SIDA en milieu scolaire baptisé « programme vaccin social » de son Excellence Madame Chantal BIYA, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, ambassadrice spéciale de l'ONU/SIDA ;
- Mis à la disposition de la communauté éducative, 21 centre multi média équipés de vidéos conférences ;
- Conduit une campagne de déparasitage des enfants d'âge scolaire au bénéfice d'environ 6 800 000 enfants en partenariat avec le Ministère de la Santé Publique et avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (OMS, Helen Keller, ...) ;
- Mené la lutte contre le choléra en milieu à travers la sensibilisation et l'apprentissage des méthodes de potabilisation de l'eau, du WASH, la diffusion des messages radio sur les

comportements à adopter pour prévenir la survenue du choléra en milieu scolaire. Dans la Région du Nord, où des cas ont été déclarés entraînant plusieurs décès, des mesures spécifiques ont été prises, notamment la distribution du matériel à **80** établissements scolaires primaires et maternels, la formation de **410** Directeurs d'Ecoles, **21** Inspecteurs d'Arrondissements, **04** Délégués Départementaux, **02** Infirmiers des Inspections Médico-scolaires, ainsi que la production de plusieurs émissions radio et télé diffusées sur l'ensemble du Territoire National ;

- formé **48** superviseurs de la chaîne pédagogique en matière de prévention et de lutte contre le trafic et la consommation du cannabis et autres substances psychotropes en milieu scolaire.

En ce qui concerne l'extention de la couverture de l'enseignement maternel,

Pour booster la préscolarisation en zone rurale, plusieurs activités majeures ont été réalisées :

- la création de **60** Centres Préscolaires Communautaires ;
- la construction et l'équipement de **05** Centres Préscolaires Communautaires ;
- la formation de **400** Responsables des Comités de gestion pour garantir le bon fonctionnement des Centres Préscolaires Communautaires dans les Zones d'Education Prioritaire ;
- la formation de 200 membres des APEE (Association des Parents d'Elèves et Enseignants) et AME (Association des Mères d'Enfants) à la gestion communautaire ;
- la sensibilisation des communautés et la vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en œuvre du préscolaire à base communautaire à travers la distribution de 3000 exemplaires du document de politique du préscolaire à base communautaire ;

- Pour faire passer le taux brut de préscolarisation de 27% (en 2011) à 40% à l'horizon 2020, les activités menées ont permis :

- o le renforcement du réseau scolaire par la création de **83** nouvelles écoles maternelles publiques sur l'ensemble du territoire ;
- o la construction de **09** blocs maternels, **19** salles de classes et 08 blocs latrines dans les Ecoles Maternelles ;

En matière d'amélioration du cadre institutionnel

Les activités visant à augmenter le taux d'assiduité des personnels à leur postes de travail ont permis entre autres :

- La construction de 19 blocs de 02 logements pour enseignants en zones rurales et d'accès difficile ;
- La construction des édifices administratifs (01 IAEB)
- L'exécution de la première phase des travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord-ouest
- L'équipement des structures des services centraux et déconcentrés en matériels de bureau, matériels informatiques, mobiliers de bureau ;

- L'acquisition de 04 véhicules pick-up pour quatre Délégations Régionales de l'Education de Base ;
- L'acquisition de 668 bureaux de maître pour enseignant
- Le Paiement des primes spéciales aux personnels en poste dans les zones rétrocédées (Bakassi et Darak).

Le Ministère de l'Education de Base a également poursuivi le renforcement de son système de production des statistiques scolaires afin de consolider l'implémentation du SIGE sectoriel avec l'appui notamment de la Banque Mondiale et de l'UNESCO. A cet effet, une enveloppe de 337 000 000 francs CFA ont permis la production des outils d'évaluation du sous-système Education de base (annuaire statistique, rapport d'analyse)

En vue de l'accroissement des performances des structures, les activités majeures ci-après ont été menées :

- Extension des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) de la CONAC dans toutes les écoles primaires publiques de l'ensemble du territoire national ;
- Lutte contre la corruption en milieu scolaire à travers les missions de vérification des dénonciations d'actes de corruption ;
- Elaboration et suivi des activités de la feuille de route (Suivi des activités des Services centraux et déconcentré du MINEDUB) ;
- Défense des personnels et des intérêts de l'Etat en justice ;
- Organisation des réunions de concertation des responsables des services centraux et déconcentrés ;
- Assainissement du fichier des établissements scolaires privés de base à travers l'informatisation du fichier des établissements scolaires privés de base et la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins
- Suivi et contrôle administratif de l'exécution physico-financière du BIP.

En matière d'alphabétisation

le Ministère de l'Education de Base s'est attelé, avec l'aide des partenaires au développement aux plans interne et externe, notamment les Collectivités Territoriales Décentralisées, la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers, à améliorer progressivement le taux d'alphabétisme à travers l'alphabétisation des personnes âgées de **15** ans et plus, la formation dans les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) et le renforcement de l'environnement lettré en langues nationales. En 2018, cette stratégie a porté sur les composantes ci-après :

- l'équipement de **50** Centres d'Alphabétisation Fonctionnels (**CAF**) en kits d'alphabétisation sur l'ensemble du territoire national ;
- l'élaboration du manuel de procédures pour la mise en œuvre du faire-faire en Alphabétisation et Education de Base Non Formelle ;
- l'étude sur la typologie des programmes d'Alphabétisation en cours au Cameroun à travers

la (**RAMAA**);

- la poursuite de l’alphabétisation des personnes de plus de 15 ans (**26 009 personnes**) et l’éducation des enfants déscolarisés de 6 à 14 ans dans toutes les Régions du pays;
- l’étude sur le temps d’enseignement dans les Centres d’Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) ;
- la mise en application du Décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement relatif au transfert des compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en matière d’alphabétisation par une dotation de **FCFA 150 millions** pour l’acquisition des kits pédagogiques dans les CAF;
- la poursuite du Projet Elan Afrique avec l’appui de l’Organisation Internationale de la Francophonie.

3.2. LEÇONS APPRISES

L’exercice d’élaboration du Rapport Annuel de Performance a permis de déceler des défaillances dans le processus de budgétisation des activités. Les activités mises en œuvre, pléthoriques par le nombre, mal définies ou encore assimilables aux tâches, n’ont pas toutes concourues à l’atteinte des objectifs fixés. Aussi, d’importantes réflexions devront être menées dans le sens de la formulation des activités à inscrire au budget.

Ces réflexions permettront

- Une bonne lisibilité du CDMT, instrument de programmation des dépenses visant l’amélioration de l’efficacité de l’allocation des ressources.
- Un meilleur pilotage des programmes et une meilleure évaluation de la performance : Une rationalisation des activités facilitera l’exercice d’élaboration des RAP tant pour les Ministères sectoriels que pour les Ministères accompagnateurs.

3.3. PERSPECTIVES 2019

S’agissant d programme 196, développement du préscolaire, il est envisagé de l’arrimer à la cible 4.2 de l’Objectif de Développement Durable 4 (ODD4) à travers la poursuite des actions sur le plan de l’offre (), la pédagogie (), l’accès (). A cet effet, une nouvelle estimation de la cible (taux de préscolarisation) est envisagée,

Pour la poursuite de l’universalisation du cycle primaire, il sera question de la poursuite du développement de l’éducation inclusive, du renforcement des effectifs du personnel enseignant à travers le recrutement avec le PAREC, la poursuite de la construction des infrastructures scolaires avec l’appui des PTF

Pour le programme Gouvernance et Appui institutionnel au sous-secteur éducation de Base, le soutien à l’implémentation du SIGE pour l’ensemble du secteur de l’Education et de la formation va s’opérer ainsi que le soutien à l’actualisation de la stratégie sectorielle de l’éducation et de la formation pour l’arrimer également à l’ODD 4.

Pour le programme alphabétisation, le MINEDUB va démarrer l’implémentation des activités de

mise en œuvre de la politique nationale d’alphabétisation qui se résumant en trois actions : alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus, la formation des enfant de 08-14 ans en éducation de base non formelle et le renforcement de l’environnement lettré en langues nationales.